

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

9 septembre 2021

Dossier complet le :

05 Novembre 2021

N° d'enregistrement :

F.974.12.P.00380

### 1. Intitulé du projet

Extension d'une distillerie - augmentation des capacités de stockage d'alcool de bouche

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Distillerie ISAUTIER

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Jérôme ISAUTIER (Gérant)

RCS / SIRET

5 0 2 1 1 5 4 5 4 0 0 0 1 4

Forme juridique

EURL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1	Installations classées soumises au régime de l'Autorisation

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet actuel consiste à étendre les capacités actuelles de stockage d'alcool. Ces extensions concernent :

- la création d'un chai de préparation et d'un chai d'élevage de part et d'autre du chai de vieillissement existant,
- la réorganisation du chai de vieillissement (modification des modalités de stockage),
- le transfert des aires de dépotage/empotage d'alcool et de mélasse,
- la création d'une nouvelle aire extérieure de stockage de rhums bruts,
- la création d'une nouvelle aire de dépotage fioul et mise en place d'une nouvelle cuve,
- la création d'un local maintenance (transfert de l'atelier actuel),
- la création de bureaux et de locaux sociaux (réfectoire, vestiaires et sanitaires),
- la mise aux normes du bâtiment chaufferie

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet de ISAUTIER poursuit les objectifs suivants :

- Adapter ses capacités de stockage afin de répondre dans les meilleures conditions à l'accroissement de la demande,
- Disposer des capacités de stockage suffisantes pour éviter les stocks déportés (à Le Port) et les circulations entre la distillerie et le Port.
- Modifier ses installations en vue de faciliter l'exploitation et d'accroître la cohérence des flux de matières.

La capacité de stockage d'alcool sera portée de 499 m<sup>3</sup> à 1368 m<sup>3</sup>.

Les installations de production existantes ne seront pas modifiées, le niveau d'activité actuellement autorisé sera mis en cohérence avec cette capacité (passage de 72 à 86,5 HAP/j), notamment, une production mineure d'alcool est réalisée quelques jours par an sur un alambic dédié, cette capacité de production n'avait pas été prise en compte en complément de la capacité de production des colonnes principales.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux comprendra la construction de 3 nouvelles zones : chais, stockage rhums et locaux sociaux/bureaux.

Ces nouvelles entités seront toutes réalisées dans l'enceinte du site actuel, sans extension des limites de propriété. Les surfaces nouvelles construites sont réduites et portent sur :

- chai élevage/préparation : 145 et 243 m<sup>2</sup>
- stockage rhums bruts (rétention extérieure accueillant 7 cuves) : 142 m<sup>2</sup>
- bureaux/locaux sociaux : 182 m<sup>2</sup> sur deux niveaux

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La Distillerie ISAUTIER est spécialisée dans la production de rhum traditionnel agricole et de rhum traditionnel de sucrerie. Les deux types de rhums se différencient par la base végétale utilisée pour sa fabrication :

- Le Rhum Traditionnel de Sucrerie est obtenu à partir de la mélasse (résidu sirupeux de la cristallisation du sucre). Il sera utilisé pour intégrer la fabrication de boissons spiritueuses ou vendu en tant que rhum blanc ou mis en vieillissement pour devenir du rhum brun ou vieux
- Le Rhum Traditionnel Agricole est produit à partir du jus de canne (liquide extrait par pression de la canne), appelé aussi vesou.

En parallèle, la Distillerie ISAUTIER assure également une production limitée d'alcoolat de manière artisanale à travers un alambic.

La distillerie procède à la mise en vieillissement de rhums de sucrerie et agricole dans son chai. Les alcools sont vieillis en fûts de chêne en vue de produire les rhums bruns et vieux allant de compte d'âge de 0 à 33 ans.

Le présent projet permettra de disposer de conditions de stockage suffisantes et optimisées.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

le présent projet est soumis a une procédure :

- d'autorisation environnementale.
- d'autorisation d'urbanisme (permis de construire)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Installations classées	1368 m <sup>3</sup>
Rubrique n°4755 - Stockage d'alcool (A)	86,5 hl
Rubrique n°2250 - Production par distillation (E)	1,307 MW
Rubrique n°2910 - Installation de combustion(DC)	526 kW
Rubrique n°2921 - Tour de refroidissement (DC)	
Loi sur l'eau	
2.1.5.0 Rejets d'eaux pluviales	1,8 ha

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Chemin de Fredeline  
BP 354  
97453 Saint Pierre Cedex  
  
Section CT parcelle n°762 p

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 55° 27' 52" E Lat. 21° 18' 45" S

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

L'établissement est régulièrement autorisé au titre de la législation des installations classées par arrêté préfectoral du 19 mars 2001 mis à jour en 2008 et 2009

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement n'est concerné par aucune ZNIEFF
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint Pierre est une zone de montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun des 3 arrêtés de biotope de l'île de la Réunion ne couvre la commune de Saint Pierre.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint Pierre est une commune littorale L'établissement Distillerie ISAUTIER est situé à 2,4 km de l'océan
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Distillerie ISAUTIER n'est pas située dans l'une des zones du parc national de la Réunion (coeur du Parc ou aire d'adhésion) Les réserves naturelles de la Réunion (étang de Saint Paul et réserve naturelle maritime) ne concernent pas la commune de Saint Pierre. Après recensement, l'établissement Distillerie ISAUTIER n'est concerné par aucun inventaire (cartographie des habitats, ENS, patrimoine mondial)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un arrêté du 27 mai approuve le plan d'exposition de l'aéroport de Pierrefonds. Le plan de prévention du bruit dans l'environnement "routes nationales de la réunion a été approuvé le 21 août 2018. L'arrêté du 11 janvier 2019 approuve les cartes de bruit stratégiques. Distillerie ISAUTIER n'est pas concerné par les zones d'exposition.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les monuments historiques inscrits et classés les plus proches sont situés à plus de 550 m des extensions projetées (cheminée Mon repos, Cheminée Mon repos 2, Villa créole et cheminée Domaine de la Vallée. Le plan de zonage du PLU indique que le site de la Distillerie est inclus dans le périmètre de protection MH. La demande de permis de construire accompagnant ce projet fera l'objet d'un avis de l'ABF.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon les inventaires patrimoniaux des zones humides de la Réunion réalisés en 2003 et 2009, les zones recensées sur la commune de Saint Pierre sont proches du littoral. Les extensions seront réalisées dans le prolongement des bâtiments actuels ou à l'intérieur des limites actives du site à l'écart de toute zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN inondation et mouvement a été approuvé le 1er avril 2016. L'établissement Distillerie ISAUTIER n'est pas situé en zone d'aléa combiné Inondation/mouvement de terrain Aucun établissement soumis à PPRT sur la commune de Saint Pierre
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Distillerie ISAUTIER n'est pas recensé dans les bases Basol, Basias ou ssp.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe dans la masse d'eau souterraine FRLG105 "Formations volcaniques du littoral de Petite Ile-Saint-Pierre classée en zone de répartition des eaux par l'arrêté n° 2019-132/SG/DRECV du 21 janvier 2019
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'établissement est situé dans la zone de protection rapprochée des captages d'eau Fredeline et Fredeline II
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit n'est recensé sur la commune de Saint Pierre
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Réunion ne comprend aucun site Natura 2000
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé n'est recensé sur la commune de Saint Pierre

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'établissement est alimenté par deux sources d'approvisionnement : - Eau de surface fournie par la SAPHIR pour les eaux de nettoyage et de process - Eau de ville (Runeo) pour les eaux sanitaires et l'alimentation des dispositifs de défense incendie La consommation annuelle est de l'ordre de 20 000 m <sup>3</sup> /an. Le projet consiste à accroître les capacités de stockages d'alcool de l'établissement sans augmentation notable de l'activité actuelle. A ce titre, la consommation d'eau annuelle ne sera pas modifiée au terme du projet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les extensions projetées seront réalisées sur une zone non drainée déjà imperméabilisée ou enherbée et régulièrement entretenue.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Faible emprise des projets
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Faible emprise des projets
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extension sera réalisée dans les limites actuelles de propriété.  Cette extension sera réalisée sur des aires déjà imperméabilisées ou enherbées et régulièrement entretenues.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Distillerie ISAUTIER est localisée en zone de répartition. Le projet concerne principalement une extension de capacités de stockage, le projet ne s'accompagne pas d'une augmentation de la consommation d'eau. Les extensions projetées concernent des installations de stockages aériennes qui seront toutes positionnées sur rétention. Une vérification de l'étanchéité sera réalisée à la réception des travaux (cuves + rétention) puis un plan de surveillance sera mise en place pour assurer cette fonction dans le temps. Ces mesures assureront la protection des forages et de la ressource.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Extension réalisée dans les limites d'un site existant situé en zone à vocation économique (zone U4 du PLU).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les extensions projetées sont situées en dehors des zones d'aléa du PPRN inondation et mouvement de terrain
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le présent projet concernera la mise en place et l'accroissement de nouvelles capacités de stockage. Aucun équipement technique nouveau ne sera mis en place à l'exception des pompes nécessaires au transfert des liquides.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le produit stocké est de l'éthanol. Cette molécule ne présente aucun risque sanitaire par inhalation.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne s'accompagne d'aucune augmentation du niveau d'activité par rapport à la situation actuelle. Le trafic actuel ne sera pas modifié. En revanche, les transports locaux (notamment avec l'établissement voisin) seront accrus, réduisant ainsi les transferts vers le port au Nord de l'île.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension n'est pas en soit une source d'émission sonore s'agissant d'une augmentation des capacités de stockage. Seules de nouvelles pompes seront mises en place au niveau de la nouvelle aire de dépotage. Cette pompe sera installée en lieu et place d'une pompe existante. Le projet ne s'accompagne d'aucune autre implantation d'équipement technique

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'émission d'éthanol ne présente pas de risque sanitaire par inhalation mais peut ponctuellement présenter une odeur qui se dissipe rapidement dans l'atmosphère. Le projet n'induit pas d'augmentation du niveau de production. Les opérations de stockage sont également source d'émission d'éthanol (part des anges). Les quantités émises depuis des stockages de vieillissement en fût sont très réduites par rapport aux stockages inox en cas d'opérations de remplissage/soutirage fréquentes.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage de sécurité à l'extérieur Eclairage de la zone et des établissements voisins.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chaudière alimentée au fioul : Respect VLE en NOx et SO2 Emission de COV : éthanol. Les opérations de la réception d'alcool brut à l'embouteillage se font de cuve à cuve par des transferts en canalisation limitant les pertes atmosphériques.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet (stockage) n'engendre pas de production d'eaux usées nouvelles notables. Les eaux sanitaires de la distillerie seront au terme du projet traitées par une nouvelle installation d'assainissement non collectif. Eaux pluviales : la destination de ces eaux ne sera pas modifiée. Vinasses : Valorisation agronomique (plan épandage existant) Autres eaux industrielles : l'étude en cours pour diriger au maximum ces eaux vers la filière épandage. Capacité de confinement des eaux d'extinction incendie (maîtrise des rejets)
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet concernant du stockage, il n'engendre pas en lui même de production d'eaux usées en dehors de quelques opérations de lavage. Vinasses : valorisation agronomique Autres eaux industrielles : Caractérisation des rejets en cours, optimisation des moyens de collecte et de traitement en cours de définition (objectif : valorisation agronomique des rejets)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le stockage d'alcool n'engendre pas de production de déchets. Le principal sous produit (vinasse) a une filière dédiée de valorisation agronomique (cercle vertueux de retour à la terre). L'activité de distillerie est très peu productrice de déchets. Un tri est opéré sur site et des filières dédiées sont en place.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les extensions projetées ne sont pas situées dans un rayon de protection des monuments historiques les plus proches.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette activité est une transformation de la production agricole (cannes à sucre). Toutes les extensions sont réalisées dans l'enceinte du site actuel.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

L'établissement voisin RPI porte également un projet d'extension (augmentation des stockages d'alcool). Un dossier de demande d'Enregistrement au titre de la législation des installations classées est en cours d'instruction.

Les incidences cumulées apparaissent limitées au bruit (environnement d'une zone d'activité) et aux eaux usées sachant que les eaux usées de RPI seront dirigées vers la distillerie pour être valorisées agronomiquement.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Ce projet s'accompagne de mesures destinées :

- à réduire les émissions sonores existantes (nouvel équipement de surpression moins bruyant)
- à améliorer la connaissance, les modalités de collecte et de traitement de tous les rejets aqueux du site et de procéder à une adaptation du dispositif d'épuration des eaux usées par valorisation agricole,
- créer une nouvelle installation d'assainissement pour les eaux sanitaires (ANC)
- à améliorer les mesures de maîtrise des rejets d'eaux pluviales au niveau des zones d'extension,
- à moderniser les outils du site (amélioration de la chaufferie, du local produits chimiques, du stockage de fioul, des zones de dépotage).

Le projet n'engendre pas d'impact environnemental supplémentaire notable s'agissant d'un projet portant principalement sur des volumes de stockage. Ce projet est l'occasion d'optimiser, d'améliorer des installations techniques existantes et les modalités de traitement en place. La réalisation de ce projet se faisant au sein du périmètre ICPE actuel sans extension géographique des limites de propriété, le projet n'implique pas de nouveaux enjeux.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet porte essentiellement sur des capacités de stockages sans réel impact supplémentaire sur l'environnement au delà de l'aspect sécurité/danger. Les extensions seront réalisées dans l'enceinte actuelle et dans le prolongement d'installations existantes sans consommation de sols agroforestier. Ce projet n'implique pas de façon significative de consommation de ressources (eau, énergie) supplémentaire ni de rejets nouveaux (eaux industrielles, déchets...).

Au regard de ces éléments, le site étant déjà autorisé, le présent projet nous semble pouvoir être dispensé d'évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice de présentation du projet.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint Pierre Monsieur Jerome ISAUTIER (Gérant)

le, 2 septembre 2021

Signature



Monsieur Jérôme ISAUTIER (Gérant)

